

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE**  
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 21640422800191  
Poste comptable : TRESORERIE OLORON ARAMITS

### **Budget primitif** **relatif à l'exercice 2026**

**Budget annexe : SERVICE DES EAUX**

**Instruction budgétaire et comptable M.49(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	36
B1.7 - Etat des engagements reçus	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.  
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 284 745,00	1 858 099,83
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 426 645,17
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>2 284 745,00</b>	<b>2 284 745,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 046 558,38	1 006 759,18
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 121 067,62	216 968,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 943 898,82
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>2 167 626,00</b>	<b>2 167 626,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>4 452 371,00</b>	<b>4 452 371,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	375 150,00	0,00	532 800,00	532 800,00	532 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	610 500,00	0,00	602 500,00	602 500,00	602 500,00
014	Atténuations de produits	165 000,00	0,00	117 000,00	117 000,00	117 000,00
65	Autres charges de gestion courante	11 883,15	0,00	64 001,82	64 001,82	64 001,82
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 162 533,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 316 301,82</b>	<b>1 316 301,82</b>	<b>1 316 301,82</b>
66	Charges financières	88 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
67	Charges spécifiques	22 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	11 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 283 533,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1 420 301,82</b>	<b>1 420 301,82</b>	<b>1 420 301,82</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	220 266,85		504 443,18	504 443,18	504 443,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	360 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>580 266,85</b>		<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 863 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 284 745,00</b>	<b>2 284 745,00</b>	<b>2 284 745,00</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 284 745,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 676 400,08	0,00	1 817 100,00	1 817 100,00	1 817 100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 676 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 817 100,00</b>	<b>1 817 100,00</b>	<b>1 817 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	2 999,83	2 999,83	2 999,83
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 676 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 820 099,83</b>	<b>1 820 099,83</b>	<b>1 820 099,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	41 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>41 000,00</b>		<b>38 000,00</b>	<b>38 000,00</b>	<b>38 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 717 400,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 858 099,83</b>	<b>1 858 099,83</b>	<b>1 858 099,83</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****426 645,17**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 284 745,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)****826 443,18**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	54 500,00	42 307,62	105 000,00	105 000,00	147 307,62
21	Immobilisations corporelles	345 500,00	1 078 760,00	658 500,00	658 500,00	1 737 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	18 196,00	18 196,00	18 196,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>400 000,00</b>	<b>1 121 067,62</b>	<b>781 696,00</b>	<b>781 696,00</b>	<b>1 902 763,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	244 458,56	0,00	208 666,38	208 666,38	208 666,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>244 458,56</b>	<b>0,00</b>	<b>208 666,38</b>	<b>208 666,38</b>	<b>208 666,38</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>644 458,56</b>	<b>1 121 067,62</b>	<b>990 362,38</b>	<b>990 362,38</b>	<b>2 111 430,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		18 196,00	18 196,00	18 196,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>41 000,00</b>		<b>56 196,00</b>	<b>56 196,00</b>	<b>56 196,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>685 458,56</b>	<b>1 121 067,62</b>	<b>1 046 558,38</b>	<b>1 046 558,38</b>	<b>2 167 626,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 167 626,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	216 968,00	0,00	0,00	216 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>216 968,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>316 968,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	200 000,00	0,00	24 120,00	24 120,00	24 120,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 120,00</b>	<b>24 120,00</b>	<b>24 120,00</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>200 000,00</b>	<b>216 968,00</b>	<b>124 120,00</b>	<b>124 120,00</b>	<b>341 088,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	220 266,85		504 443,18	504 443,18	504 443,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	360 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		18 196,00	18 196,00	18 196,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>580 266,85</b>		<b>882 639,18</b>	<b>882 639,18</b>	<b>882 639,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>780 266,85</b>	<b>216 968,00</b>	<b>1 006 759,18</b>	<b>1 006 759,18</b>	<b>1 223 727,18</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>943 898,82</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 167 626,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
 FONCTIONNEMENT (8)**

**826 443,18**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>
-----------------------------------	-----------

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	532 800,00		532 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	602 500,00		602 500,00
014	Atténuations de produits	117 000,00		117 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64 001,82		64 001,82
66	Charges financières	81 000,00	0,00	81 000,00
67	Charges spécifiques	18 000,00	0,00	18 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	360 000,00	365 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		504 443,18	504 443,18
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 420 301,82</b>	<b>864 443,18</b>	<b>2 284 745,00</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 284 745,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	28 000,00	28 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	208 666,38	0,00	208 666,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	147 307,62	0,00	147 307,62
21	Immobilisations corporelles (6)	1 737 260,00	28 196,00	1 765 456,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 196,00	0,00	18 196,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 111 430,00</b>	<b>56 196,00</b>	<b>2 167 626,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 167 626,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 817 100,00		1 817 100,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 999,83	0,00	2 999,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>1 820 099,83</b>	<b>38 000,00</b>	<b>1 858 099,83</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE****426 645,17**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 284 745,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	216 968,00	0,00	216 968,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	18 196,00	18 196,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		360 000,00	360 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		504 443,18	504 443,18
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>316 968,00</b>	<b>882 639,18</b>	<b>1 199 607,18</b>

+

**R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE****943 898,82**

+

**AFFECTATION AUX COMPTES 106****24 120,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****2 167 626,00**

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>375 150,00</b>	<b>532 800,00</b>	<b>532 800,00</b>
60226	Vêtements de travail	0,00	1 000,00	1 000,00
605	Achats d'eau	35 000,00	32 000,00	32 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	40 000,00	52 000,00	52 000,00
6062	Produits de traitement	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 200,00	54 400,00	54 400,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	9 400,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	10 000,00	10 000,00
6071	Compteurs	8 000,00	24 000,00	24 000,00
611	Sous-traitance générale	27 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	350,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	2 500,00	8 500,00	8 500,00
6161	Multirisques	8 000,00	8 400,00	8 400,00
618	Divers	13 000,00	30 500,00	30 500,00
6256	Missions	500,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	300,00	300,00
6288	Autres	1 300,00	35 000,00	35 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	155 000,00	180 000,00	180 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	0,00	25 000,00	25 000,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>610 500,00</b>	<b>602 500,00</b>	<b>602 500,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	133 000,00	105 000,00	105 000,00
6218	Autre personnel extérieur	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	315 195,00	321 000,00	321 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 300,00	2 500,00	2 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	42 415,00	44 000,00	44 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 400,00	98 000,00	98 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	10 400,00	10 360,00	10 360,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 550,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	8 640,00	8 640,00	8 640,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>165 000,00</b>	<b>117 000,00</b>	<b>117 000,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	165 000,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance	0,00	117 000,00	117 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>11 883,15</b>	<b>64 001,82</b>	<b>64 001,82</b>
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	25 000,00	25 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	883,15	31 001,82	31 001,82
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 162 533,15</b>	<b>1 316 301,82</b>	<b>1 316 301,82</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>88 000,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>81 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 000,00	72 000,00	72 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	9 000,00	5 500,00	5 500,00
6688	Autre	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>22 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnant	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	11 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>11 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	11 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 283 533,15</b>	<b>1 420 301,82</b>	<b>1 420 301,82</b>
023	Virement à la section d'investissement	220 266,85	504 443,18	504 443,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	360 000,00	360 000,00	360 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	360 000,00	360 000,00	360 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>580 266,85</b>	<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>580 266,85</b>	<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 863 800,00</b>	<b>2 284 745,00</b>	<b>2 284 745,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 284 745,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	14 709,89
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 209,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 676 400,08	1 817 100,00	1 817 100,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	920 000,00	1 120 000,00	1 120 000,00
70118	Autres ventes d'eau	160 000,00	151 500,00	151 500,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	192 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	85 000,00	150 000,00	150 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	70 000,00	70 000,00
704	Travaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7065	Produits commissions recouvt assainist	1 400,00	2 600,00	2 600,00
7068	Autres prestations de services	236 000,00	246 000,00	246 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	75 000,08	70 000,00	70 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 676 400,08</b>	<b>1 817 100,00</b>	<b>1 817 100,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	2 999,83	2 999,83
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 999,83	2 999,83
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 676 400,08</b>	<b>1 820 099,83</b>	<b>1 820 099,83</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	41 000,00	38 000,00	38 000,00
722	Immobilisations corporelles	13 000,00	10 000,00	10 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	28 000,00	28 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>41 000,00</b>	<b>38 000,00</b>	<b>38 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 717 400,08</b>	<b>1 858 099,83</b>	<b>1 858 099,83</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>426 645,17</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 284 745,00</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>54 500,00</b>	<b>105 000,00</b>	<b>105 000,00</b>
2031	Frais d'études	53 500,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00	30 000,00	30 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	60 000,00	60 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>345 500,00</b>	<b>658 500,00</b>	<b>658 500,00</b>
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	25 000,00	25 000,00
2138	Autres constructions	15 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	245 000,00	600 000,00	600 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	78 500,00	31 500,00	31 500,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>18 196,00</b>	<b>18 196,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	18 196,00	18 196,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>400 000,00</b>	<b>781 696,00</b>	<b>781 696,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>244 458,56</b>	<b>208 666,38</b>	<b>208 666,38</b>
1641	Emprunts en euros	227 658,56	191 866,38	191 866,38
16878	Remboursements des autres dettes	16 800,00	16 800,00	16 800,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>244 458,56</b>	<b>208 666,38</b>	<b>208 666,38</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>644 458,56</b>	<b>990 362,38</b>	<b>990 362,38</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>41 000,00</b>	<b>38 000,00</b>	<b>38 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	28 000,00	28 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	28 000,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>13 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	13 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>18 196,00</b>	<b>18 196,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	18 196,00	18 196,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>41 000,00</b>	<b>56 196,00</b>	<b>56 196,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>685 458,56</b>	<b>1 046 558,38</b>	<b>1 046 558,38</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>1 121 067,62</b>
-----------------------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 167 626,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.


(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résu

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 064-216404228-20260430-DEL260430_19B-DE



## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>200 000,00</b>	<b>24 120,00</b>	<b>24 120,00</b>
1064	Réserves réglementées	453,00	24 120,00	24 120,00
1068	Autres réserves	199 547,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>200 000,00</b>	<b>24 120,00</b>	<b>24 120,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>200 000,00</b>	<b>124 120,00</b>	<b>124 120,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>220 266,85</b>	<b>504 443,18</b>	<b>504 443,18</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>
28188	Autres	360 000,00	360 000,00	360 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>580 266,85</b>	<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>18 196,00</b>	<b>18 196,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	18 196,00	18 196,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>580 266,85</b>	<b>882 639,18</b>	<b>882 639,18</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>780 266,85</b>	<b>1 006 759,18</b>	<b>1 006 759,18</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>216 968,00</b>
----------------------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>943 898,82</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 167 626,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - B

**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**B3**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
4606	01/07/2025	800 000,00	0,00	320,01	0,00	0,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>TOTAL</b>		<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2026

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					3 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 900 000,00									
512	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2011	15/11/2011	05/03/2012	600 000,00	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,030	EUR	T	P	O	A-1
523	CREDIT MUTUEL	11/02/2014	11/02/2014	10/05/2014	500 000,00	V	((Euribor 3M + 1.95)*365)/360	2,270	2,290	EUR	T	P	O	A-1
527	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2016	15/01/2016	15/06/2016	250 000,00	F	Taux fixe à 2.42 %	2,420	2,420	EUR	A	C	O	A-1
528	CAISSE D'EPARGNE	06/01/2017	20/01/2017	20/07/2017	230 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,430	EUR	S	P	O	A-1
532	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/12/2018	28/01/2019	01/05/2019	520 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.21)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,960	1,960	EUR	T	C	O	A-1
539	Agence France Locale	10/12/2021	27/12/2021	21/03/2022	600 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,900	EUR	T	C	O	A-1
543	Agence France Locale	19/12/2022	23/12/2022	20/03/2023	600 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,300	EUR	T	C	O	A-1
546	SFIL CAFFIL	18/12/2024	24/12/2024	01/04/2025	600 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					252 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					252 000,00									
537	AUTRE	29/06/2021	29/06/2021	29/06/2022	201 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
541	Agence de l'eau Seine Normandie	10/12/2021	07/12/2021	07/12/2022	50 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>4 152 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV**

**A1.2**

#### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		2 529 220,71					191 866,38	72 000,00	0,00	14 709,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 529 220,71					191 866,38	72 000,00	0,00	14 709,89
512	N	0,00	A-1	51 981,21	0,93	F	Taux fixe à 3.97 %	4,030	51 981,21	1 296,39	0,00	0,00
523	N	0,00	A-1	123 183,79	3,11	V	((Euribor 3M + 1.95)*365)/360	4,070	39 941,81	10 791,80	0,00	4 016,88
527	N	0,00	A-1	136 671,71	9,04	F	Taux fixe à 2.42 %	2,420	12 244,00	3 307,46	0,00	2 885,69
528	N	0,00	A-1	140 134,00	11,05	F	Taux fixe à 1.42 %	1,430	12 699,36	1 949,93	0,00	813,08
532	N	0,00	A-1	432 250,00	33,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1.21)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,910	15 000,00	13 677,67	0,00	1 843,42
539	N	0,00	A-1	520 000,00	25,97	F	Taux fixe à 0.88 %	0,900	20 000,00	4 559,75	0,00	122,22
543	N	0,00	A-1	540 000,00	26,97	F	Taux fixe à 3.26 %	3,300	20 000,00	17 359,50	0,00	419,14
546	N	0,00	A-1	585 000,00	29,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	20 000,00	19 057,50	0,00	4 609,46
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		184 800,00					16 800,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		184 800,00					16 800,00	0,00	0,00	0,00
537	N	0,00	A-1	147 840,00	10,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 440,00	0,00	0,00	0,00
541	N	0,00	A-1	36 960,00	10,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 360,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		2 714 020,71					208 666,38	72 000,00	0,00	14 709,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4**

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 714 020,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**A1.5**

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV**

**A1.5**

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - B

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

**A1.6**

#### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €	1	2015-12-21
L	13111_AGENCE DE L EAU 10 ANS	10	21/12/2015
L	13111_AGENCE DE L EAU 45 ANS	45	21/12/2015
L	13118_AUTRES 10 ANS	10	21/12/2015
L	1312_REGION 45 ANS	45	21/12/2015
L	1313_DEPARTEMENT 10 ANS	10	21/12/2015
L	1313_DEPARTEMENT 45 ANS	45	21/12/2015
L	1318_AUTRES 45 ANS	45	21/12/2015
L	2031_FRAIS D ETUDES 0 AN	0	21/12/2015
L	2031_FRAIS D ETUDES 5 ANS	5	21/12/2015
L	2088_AUTRES IMMO ONCORPORABLES 10 ANS	10	21/12/2015
L	21531_RESEAUX D ADDUCTION D EAU 45 ANS	45	21/12/2015
L	2182_MATERIL DE TRANSPORT 10 ANS	10	21/12/2015
L	2183_MATERIEL INFORMATIQUE 10 ANS	10	21/12/2015
L	2188_AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 10 ANS	10	21/12/2015

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	5 000,00		37 306,68	42 306,68	0,00	42 306,68
DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	5 000,00	31/12/2025	37 306,68	42 306,68	0,00	42 306,68
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>5 000,00</b>		<b>37 306,68</b>	<b>42 306,68</b>	<b>0,00</b>	<b>42 306,68</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	943 898,82	943 898,82
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-904 099,62	-904 099,62
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	39 799,20	39 799,20

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	24 120,00	24 120,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	39 799,20	39 799,20
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	63 919,20	63 919,20

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	236 666,38	236 666,38
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	864 443,18	864 443,18
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	627 776,80	627 776,80

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>236 666,38</b>	<b>236 666,38</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>208 666,38</b>	<b>208 666,38</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	191 866,38	191 866,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	16 800,00	16 800,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	28 000,00	28 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTESIV  
A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>864 443,18</b>	<b>III 864 443,18</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>864 443,18</b>	<b>864 443,18</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	360 000,00	360 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	504 443,18	504 443,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

## B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

## B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP2020-01/2020 CANALISATION DU LOURTEAU & NORM. CAPTAGE LA SOURCE	2 138 000,00	50 000,00	2 188 000,00	2 123 207,37	65 292,63	0,00
AP2018-01/2018 MISE EN PLACE DISPOSITIF DE RELEVÉ A DISTANCE	435 162,50	-10 459,38	424 703,12	424 703,12	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :  
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :  
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

## C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
Attaché	A	2	12 500,00
Ingénieur	A	3	15 000,00
Rédacteur	B	5	22 000,00
Adjoint administratif	C	6	15 000,00
Adjoint technique	C	13	36 000,00
Adjoint d'animation	C	1	4 500,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	A B C	30	105 000,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026



Publié le

ID : 064-216404228-20260430-DEL260430\_19B-DE

VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE - SERVICE DES EAUX - B

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le